



7722 - Son père est nerveux, prompt à proférer des injures et très enclin à se querelle au foyer.

question

Mon père est un coléreux ; il ne cesse de crier et de jurer. Quand il est en bute à une crise de nerf, il détruit tous les objets se trouvant autour de lui. Il a même tenter une fois de frapper ma mère et nous l'en avons empêcher. Quand il se met en colère, il profère à notre endroit des expressions que l'on ne devrait adresser qu'aux prostitués et extravertis sexuels. Quand il se calme, il prétend être un bon musulman. Je lui ai fait une copie d'un article que j'ai trouvé dans votre site à propos de la maîtrise de la colère, mais il n'a pas pris l'affaire au sérieux.

En fait, ni mes frères ni moi-même, n'avons plus besoin de lui et il m'est difficile de croire que, même dans ces conditions, nous avons à le respecter, dût-il s'abaisser au plus bas degré et nous insulter. Pire, il pourrait se révéler dangereux car il menace de nous faire du mal et j'ai peur qu'un jour il mette sa menace à exécution. Comment juger le bon traitement dû au père dans ce cas ? Nous est-il possible de le quitter ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si vous ne provoquez pas sa colère et ne le dérangez pas vous n'avez rien à vous reprocher. Cependant, vous lui devez le bon traitement. En effet, Allah, le Béni, le Très Haut, a ordonné le bon traitement des parents, fussent-ils polythéistes. Que dire alors quand ils ne le sont pas ?

Quant au fait de le quitter, s'il l'accepte et que cela s'avère mieux et plus utile, il s'y a aucun inconvénient à le faire. Si tel n'est pas le cas, efforcez vous de le supporter avec patience. Votre effort dans ce cas sera rétribué par Allah, le Béni, le Très Haut.

Si le fonctionnaire supporte le mauvais caractère de son supérieur hiérarchique et endure sa colère et ses injures pour garder son emploi et préserve son salaire, votre endurance du préjudice



causé par les insultes de votre père dans le but d'obtenir l'agrément d'Allah et sa récompense est plus justifiée. Si vous restez patient jusqu'à sa mort, vous ne regretterez rien. En revanche, si vous le quittez et qu'il meure par la suite, vous vous ferez des reproches et vous diriez : si seulement je l'avais supporté un peu plus !

J'espère que vous transmettez mon salut à votre père et lui direz que celui qui exerce un effort sur lui même pour empêcher la colère de s'emparer de lui entrera au paradis, d'après la bonne information transmise par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)

Dites lui que la destruction d'objets utiles est un gaspillage, ce qui est un acte interdit par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) selon un hadith authentique. Dites-lui encore que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) veillait à contrôler son langage et qu'il doit suivre son exemple conformément aux propos d'Allah : (En effet, vous avez dans le Messager d' Allah un excellent modèle (à suivre), pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.) (Coran, 33 :21).

Quand votre père est en colère, ne lui donnez pas de conseils, car il pourrait s'entêter. Attendez donc qu'il retrouve son calme pour lui donner des conseils car il est alors plus à même de les accepter. Que celui qui aurait suscité sa colère se retire calmement afin d'éviter que la situation ne s'empire. Il n'y a aucun mal à ce que vous défendez votre mère. C'est même un devoir pour vous.

Mais cela ne devrait pas se traduire par un combat livré à votre père, mais plutôt par le fait d'éloigner votre mère de la scène après avoir rappelé Allah à votre père et l'avoir orienté à demander la protection contre Satan.

Puisse Allah vous aider et vous assister tous à faire tout ce qui est bien.